

## Conseil municipal du lundi 20 décembre 2010

### Question à la maire déposée par Chambéry 100 % à gauche

Les récentes chutes de neige qui ont touché l'Île-de-France ont mis en lumière le bilan d'un quart de siècle de politiques libérales : le service public de l'équipement est tellement exsangue qu'il n'est désormais plus en état de faire face à une chute de 10 cm de neige sur la région parisienne ! Si, à Chambéry, les difficultés ont été moindres, en raison sans doute de l'existence d'un service public municipal encore conséquent, les difficultés que la population ont rencontrées suscitent aussi quelques interrogations. Bien que les services de la ville aient dû faire face à des conditions météorologiques très inhabituelles, les événements ont en effet montré qu'il était nécessaire de réajuster les moyens mis en œuvre en cas d'importants épisodes neigeux.

En premier lieu, on peut s'interroger sur l'absence d'équipements des bus du STAC. Dans une ville alpine comme Chambéry, qui connaît chaque année d'importantes chutes de neige, on peut estimer qu'il serait opportun d'investir pour doter nos bus d'équipements hivernaux, car il n'est pas acceptable que la population n'ait plusieurs jours par an d'autre alternative que d'aller travailler en raquettes dès lors qu'il tombe un peu de neige. Par ailleurs, ne serait-il pas nécessaire de revoir le budget et d'affecter aux services chargés du déneigement les crédits indispensables à l'accomplissement de leurs missions, notamment pour disposer des équipements spécialisés dont il semble qu'ils soient en nombre insuffisant ?

Ces événements ont aussi mis en évidence les très graves difficultés que peuvent rencontrer les personnes âgées ou handicapées qui, pour peu qu'elles soient isolées, peuvent se retrouver dans l'incapacité brutale d'assurer leur ravitaillement ou de recevoir des soins urgents. Les récents événements ont montré qu'il manquait à Chambéry un plan à la hauteur de ces situations, par lequel la ville pourrait par exemple recenser, quartier par quartier, les personnes pouvant se trouver potentiellement en difficulté, avant d'établir avec elle quelques procédures simples leur permettant de ne pas être totalement pris au dépourvu devant ce genre de situation. Nous souhaiterions savoir si la municipalité compte se saisir de cette problématique et estime que ce genre de proposition pourrait être utile à la population ?